



Service de l'état civil et des naturalisations
Section Naturalisations
Ostermundigenstrasse 99B
3006 Berne

Demande de libération d'un droit de cité communal bernois (personne majeure)

Vous pouvez abandonner un droit de cité communal (lieu d'origine) si vous en possédez au moins un autre.

Veuillez envoyer par la poste, à l'adresse figurant ci-dessus, le formulaire dûment rempli et portant la ou les signatures manuscrites. Si la libération est demandée pour plusieurs membres d'une même famille, il faut remplir un formulaire par personne.

En cas de question ou d'incertitude, vous pouvez nous appeler au 031 633 47 85 ou nous écrire à br.zbd@be.ch.

Libération du droit de cité demandée pour :

Nom(s) de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Lieux d'origine

Adresse (rue et numéro, NPA et lieu)

Numéro de téléphone

Courriel

De quel(s) droit(s) de cité demandez-vous la libération ?

Émolument

L'émolument de traitement s'élève à 120 francs par demande. Si la libération est demandée pour plusieurs membres d'une même famille (conjoint ou partenaires enregistrés et enfants mineurs en ménage commun), les différents formulaires constituent une seule demande.

Signature

Lieu, date

Signature de la personne faisant la demande

Signature de la curatrice ou du curateur

Lieu, date

Signature de la curatrice ou du curateur

Si vous êtes sous curatelle, une copie de l'acte de nomination doit être jointe.